

LES DERNIERS CHARRIER

Durant la Révolution, on ne trouve nulle part la trace de Jacques-Catherin Charrier de Grigny, le frère de Jean-Baptiste. Né le 23 septembre 1741, il se marie le 13 février 1775 avec Suzanne-Christophe de la Frasse de Seynas, la fille du seigneur de Sury le Comtal en Forez. Le frère cadet de Jean-Baptiste a été officier grenadier au régiment des Gardes Françaises, il est officier de l'ordre de Saint Louis et son domicile lyonnais en 1789 se situe rue de la Charité. Nous savons qu'il prend part aux assemblées de la noblesse à Lyon en 1789 notamment à celle du 14 mars et qu'il a hérité du château de Grigny qui lui vient de sa mère. C'est probablement là qu'il séjourne durant les événements révolutionnaires.

Sous l'Empire, le comte de Grigny fait partie des notables les plus imposées du Rhône. Entre 1807 et 1809, ses revenus annuels sont estimés par d'Herbouville, le préfet du Rhône, à 50 000 francs et le montant de sa succession en 1827 s'élève à 900 000 francs¹, ce qui le place parmi les plus grosses fortunes du département. Il meurt le 28 juillet 1815 dans son château de Grigny. Son épouse, quant à elle, meurt presque centenaire le 31 janvier 1869 à Saint Romain au Mont d'Or.

Durant la période révolutionnaire, leur fille unique, Guillemette-Hippolyte entretient une relation avec Sébastien-Claude de Sainneville. Fils d'un notaire grenoblois, le jeune homme est né le 12 février 1768 dans la capitale du Dauphiné. Juriste de formation, il a débuté sa carrière dans le monde de la finance et l'a poursuivie sous la Révolution avec une certaine réussite dans l'univers associant l'administration des vivres au monde des fournisseurs de l'armée. Pendant un temps, il est inspecteur en chef des subsistances de l'armée des Alpes. Après le siège de Lyon, il est accusé d'intelligence avec les assiégés. Parvenu à s'échapper in extremis, il émigre en Suisse. Il revient à Lyon dès que les événements s'apaisent et en 1795, il épouse Guillemette. Bien qu'originaire de l'Isère, son brillant mariage le propulse au sein de la haute société lyonnaise et le destine aux distinctions départementales les plus élevées.

Comme par mimétisme avec la nomination des évêques à la suite du Concordat, Napoléon impose aux préfets d'établir un certain nombre de listes d'individus les plus recommandables de leur département. Avec pour but avoué de préciser les contours de l'élite naissante, de favoriser la fusion entre les notables de l'Ancien Régime et ceux liés à la Révolution et à

1 A savoir que le personnage le plus fortuné du Rhône affiche un patrimoine de 2 700 000 francs.

l'Empire afin d'élargir la base sociale et développer la légitimité du pouvoir. Il s'agit avant tout de disposer d'un large vivier d'administrateurs potentiels au service du nouveau régime. Pour faire suite à cette ordonnance impériale, l'instruction ministérielle du 21 mars 1805 établit la liste de 60 contribuables distingués par leur fortune et par leurs vertus publiques et privées qui sera suivie en 1806 de la liste des 30 personnes les plus imposées.

Les époux Senneville demeurent dans l'hôtel des Charrier rue Sala à Lyon. Sébastien-Claude doit en grande partie à son mariage avec la fille du ci-devant comte de Grigny de figurer parmi la première liste. Il embrasse avec enthousiasme le nouvel ordre des choses issu de Brumaire et devient vice-président de l'Anticaille de 1803 à 1805. Il est ensuite propulsé adjoint au maire de Lyon sous l'Empire de 1805 à 1814, en charge plus particulièrement des questions de police après 1813. Il entre au conseil général du département en juillet 1810. Participant assidûment aux séances du conseil municipal, il assume ses responsabilités avec un indéniable talent et affiche un dévouement indéfectible au régime impérial. Ce que reconnaissent régulièrement dans leurs rapports les préfets d'Herbouville et Taillepié de Bondy. Lorsque le comte d'Albon est nommé maire de Lyon, en 1813, Charrier de Senneville apparaît comme l'un de ses principaux soutiens lyonnais. Il est actif au sein des réseaux de sociabilité lyonnais et notamment auprès d'institutions charitables. Il est administrateur du Mont de piété depuis 1811, membre de la société d'agriculture à partir de l'an X et de celle des amis du commerce et des arts dès sa création en l'an XIII. Sous l'Empire, pour faire bonne mesure, son épouse est membre de la société de la charité maternelle.

Le 28 novembre 1813, un décret impérial autorise le gendre de Jacques-Catherin à modifier officiellement son patronyme en associant celui de son épouse au sien propre pour donner dorénavant Charrier de Senneville. L'objectif avoué étant de perpétuer un patronyme qui, sans cette manipulation d'état civil, serait destiné à disparaître. Le roi à son retour d'exil lui accorde ce que lui avait refusé l'empereur en l'anoblissant par ordonnance royale du 20 mai 1814 et en lui conférant la légion d'honneur en janvier 1815. Ses revenus importants sont estimés à 18000 francs annuels en 1807-1808. Il paie 1234 francs de contribution en 1815 et doit s'acquitter de 1017 francs en 1817. Sébastien-Claude devient lieutenant général de la police de Lyon après les Cent-jours puis maître des requêtes au conseil d'État.